



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Vendredi 22 octobre 2021

Procès-Verbal

Présents :

Présidentes et Présidents des Comités :

Adour : Bernard Collet, Alsace, Guy Bérenguer, Anjou : Jean-Paul Noury, Auvergne : Philippe Bertin, Bourgogne : Bernard Gueugnon, Bretagne : Jean-Louis Guillot, Champagne : Jean-Luc Corpart, Charentes : Jean-François Seiller, Corse : Jean-Baptiste Costi (remplacé par Jacky Pougeoise), Côte D'Azur : Jacky Pougeoise, Dauphiné : Michel Degiuli, Flandres : Didier Cuisinier, Guyenne : Anne Dumortier (représentée par Jean-Luc Palmieri), Hurepoix : Eve Scheltens, Languedoc : Josée Mazas (représentée par Thibault Delmas-Sirven), Limousin : Thierry Beineix, Lorraine : Pierre Lavigne, Lyonnais : Xavier Léonard, Basse Normandie : Francis Saillard, Haute Normandie : Pierre-Jean Payrouse, Paris : Dominique Portal, Picardie : Michel Canny, Provence : Philippe Charles, Pyrénées : Bernard Dauvergne, Vallée de la Marne : Rémy Divoux, Val de Seine : Christian Padra, ASMYL : Alain Gallou, CBOME : Patrice Foulon.

Comité Directeur :

Franck Riehm (Président), Patrick Bogacki (Président délégué en charge de l'international), Serge Plasterie (Secrétaire Général), Guy Béniada (Trésorier), Martine Marié (Vice-présidente en charge des clubs), Emmanuelle Monod (Vice-présidente en charge des comités), Jean-Pierre Geneslay (Vice-président en charge des compétitions et de la coordination des projets), Michèle Rouanet-Labé (en charge de l'enseignement), Jean-Pierre Desmoulins (en charge de l'intégration des nouveaux licenciés), Elodie Agnetti, Géraldine Gadé (en charge du bridge scolaire et des délégués jeunesse)

Membres catégoriels du conseil fédéral : Patrick Chalard, Thibault Delmas-Sirven

Directrice Générale : Valérie Besse

Invités :

Présidente de la CNED : Françoise Albou-Dupoty
Présidents d'honneur : Yves Aubry, José Damiani
Présidente de la commission nationale d'affiliation : Danièle Berard
Président de la CFED : Christian Bordonneau
Président de la CSOE : François Michel
Président la commission des médailles : Pierre Florin
Marc de Rycke
Jean-Pierre Pottelette

Absente non représentée : Mauricette Danchaud (Orléanais)

Secrétaire de séance : Marion DRACK

A 16 heures 07, Franck Riehm accueille les membres de l'Assemblée Générale Extraordinaire et déclare la séance ouverte.

Ordre du jour :

Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2020.....2
Vote sur la modification des statuts2

En préambule, Franck Riehm indique que la séance de cet après-midi se terminera par une démonstration de bridge sur tablette.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut procéder aux votes.

Ratification du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2020

Serge Plasterie demande le vote sur l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2020.

Vote pour l'approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 mars 2020.

Le PV est adopté à l'unanimité.

Vote sur la modification des statuts

Serge Plasterie indique avoir envoyé le document sur la modification des statuts le 21 septembre 2021 aux membres de l'Assemblée Générale.

Aucun changement notable n'est à signaler. En vert se trouvent les changements de place de certains paragraphes ou éléments dans les statuts. En mauve, il s'agit d'extraits du règlement intérieur. En bleu se trouvent les nouveautés, dont l'insertion de la commission des enseignants comme commission statutaire.

Vote pour ou contre le projet de la modification des statuts.

La mesure de modification des statuts est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée générale extraordinaire se termine à 16h15.

Le Président,
Franck Riehm.



Le Secrétaire Général,
Serge Plasterie.

